

## LE P.I.B. COMME MESURE DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE ?

Selon une étude récente du F.M.I., la Chine aurait dépassé les Etats-Unis en 2017, en tant que première puissance économique mondiale ; le critère de mesure choisi est le P.I.B. calculé selon la méthode « de la parité des pouvoirs d'achat », c'est-à-dire, en prenant compte les niveaux de vie relatifs des pays étudiés (et les prix « courants » des biens et services locaux).

Dans le même temps, l'Union Européenne (et le Royaume-Uni) s'affirme comme la principale puissance commerciale, au niveau international, en utilisant comme critère le montant du commerce extérieur (importations + exportations). Faut-il en déduire que les Etats-Unis sont relégués au deuxième rang, d'un point de vue économique ? L'analyse suggère une réponse plus complexe.

En effet, libellé en dollars (devise servant à étalonner tous les pays dans la mesure où elle reste la monnaie internationale), le PIB américain demeure numéro un dans le monde et le restera encore quelques années. Par ailleurs, les Etats-Unis bénéficient de 4 armes redoutables, susceptibles de renforcer leur puissance économique, sous la forme d'un « soft power » à l'efficacité indéniable. Le premier atout est justement le dollar, qui représente encore largement plus de la moitié des réserves officielles mondiales et la principale monnaie de transaction, malgré la progression lente du renminbi chinois et l'existence de l'euro dont le développement a été fortement ralenti par la crise grecque de 2011. La deuxième arme est la puissance militaire américaine<sup>(1)</sup> : en échange du « parapluie » nucléaire, les Etats-Unis peuvent bénéficier d'avantages commerciaux indirects (ouverture de nouveaux marchés), en sus de la vente de matériel militaire. Le troisième atout des Etats-Unis réside dans l'application de l'extraterritorialité des lois américaines, en particulier la loi anti-corruption et les lois relatives à l'embargo de pays hostiles, qui s'appliquent également à des entreprises étrangères, pour peu qu'elles utilisent le dollar ou disposent d'une filiale aux U.S.A. Grâce à ces mécanismes, la BNP, par exemple, a dû payer une amende de 9 milliards de dollars encaissée par le Ministère de la Justice américain<sup>(2)</sup>.

A travers l'application de ces dispositions, les Etats-Unis peuvent fragiliser facilement les entreprises concurrentes. Ainsi, c'est la mise en œuvre de la loi anti-corruption américaine à l'égard d'Alstom qui a débouché sur une amende de 350 millions, l'incarcération du directeur français de la filiale U.S. et, au bout du compte, le rachat à bon compte de la filière matériel électrique d'Alstom par General Electric. Comme la société française participe à la production de turbines à propulsion nucléaire, on voit le pouvoir qu'ont pu acquérir General Electric, et à travers cette entreprise le gouvernement américain, sur l'avenir de notre industrie nucléaire ! Enfin, dernière arme américaine : le monopole sur les entreprises de l'industrie numérique, les fameuses GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft).

Comme l'Europe n'a pas été capable de susciter l'émergence de « champions » dans ce domaine, elle reste tributaire des Etats-Unis en matière d'innovation technologique. Les géants du « digital » peuvent imposer leurs standards et échapper aux contraintes fiscales locales grâce à leur monopole. Seul, les Chinois sont en mesure de résister, parce qu'ils ont su créer des concurrents nationaux<sup>(3)</sup> et légiférer pour préserver leurs intérêts.

La Chine est donc en voie de devenir la seconde superpuissance, grâce à la mobilisation de 3 atouts déterminants. Le premier, c'est l'existence d'un « capitalisme d'Etat » s'appuyant sur une stratégie industrielle solide (moyens considérables consacrés à la recherche en matière de hautes technologies<sup>(4)</sup>, protection des entreprises locales, espionnage industriel) et une stratégie financière proactive (essor des financements en yuans, garantie étatique apportée aux institutions bancaires, constitution de réserves monétaires pléthoriques). A cela s'ajoute, la mise en place du « développement concentré », qui consiste à « faire ruisseler » les ressources financières et l'industrialisation de l'Est de la Chine vers l'Ouest, qui sera le nouvel « atelier » de « l'empire » (un marché intérieur d'un milliard de consommateurs potentiels). Enfin, troisième atout, là-aussi « concentré », la « Route de la Soie » moderne<sup>(5)</sup> ; « l'empire du Milieu » va exporter sa croissance vers l'Asie Centrale (en particulier le Kazakhstan), le Pakistan et, ultérieurement, la Russie (en commençant par la Sibérie).

L'Europe, actuellement troisième puissance économique, va perdre progressivement du terrain sur les deux superpuissances. En effet, notre continent souffre de 3 faiblesses structurelles. La première, c'est les conséquences d'une démographie catastrophique : faute de renouveler les générations, l'Europe va devoir se reposer sur l'émigration extérieure, source de conflits culturels croissants. C'est un handicap difficile à combler, car l'intégration de populations extra-européennes s'avère de plus en plus difficile à réaliser, entraînant par ailleurs la montée du populisme. La deuxième faiblesse a trait à l'absence d'unité politique. D'une part, l'Union Européenne va devoir gérer un « Brexit » particulièrement compliqué et perdre un des poids lourds de l'U.E., à savoir le Royaume-Uni (et la place financière de Londres), mais, d'autre part, l'Union apparaît de plus en plus divisée en 3 blocs : l'Europe du Nord menée par l'Allemagne ; l'Europe du Sud éclatée entre l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Grèce ; l'Europe de l'Est dont les pays ont souffert du communisme et sont donc très jaloux de leur souveraineté. En conséquence, l'Union Européenne est « un nain politique ». Et donc, troisième handicap, elle pâtit de l'absence d'une véritable politique économique, marquée par le manque de grands « leaders » industriels (à part Airbus), dans les domaines porteurs d'avenir<sup>(6)</sup>, par une recherche technologique trop disséminée et par l'incapacité à mettre en place une politique budgétaire du type fédéral.

Quatrième pôle économique mondial : le Japon. Si ce pays peut s'appuyer sur certains atouts appréciables : sens du collectif, industries puissantes, peu de dépendance financière vis-à-vis de l'étranger (ce sont les Japonais qui achètent les obligations émises par le Trésor nippon<sup>(7)</sup>), il apparaît néanmoins très fragile, de par sa démographie désastreuse, qui ne peut pas être compensée, pour des raisons culturelles, par l'immigration. De ce fait, le Japon va continuer à se battre contre le « risque de déflation » en actionnant « la planche à billets ». Cependant, le poids de ce pays ne peut que diminuer dans l'avenir.

Nous terminerons avec l'Inde, devenue cinquième puissance économique (en terme de parité de pouvoir d'achat). Son poids va continuer à croître dans les décennies prochaines. Néanmoins, cet avènement sera lent, car ce pays dispose de plusieurs handicaps susceptibles de freiner son essor. Le premier est d'ordre culturel : l'Inde abrite la deuxième communauté musulmane du monde et la coexistence n'a pas toujours été pacifique avec la majorité hindouiste, qui a tendance à jouer sur la corde nationaliste. Avec un risque supplémentaire de conflit dû au facteur régional : antagonisme profond avec le Pakistan voisin. A ce risque de nature religieuse s'ajoute le frein sociétal représenté par le « système des castes » toujours actif, en particulier dans les zones rurales (70 % de la population) : il limite fortement la mobilité professionnelle, les castes déterminant les métiers que les individus peuvent exercer. Enfin, l'Inde pâtit de deux autres entraves : une bureaucratie puissante et conservatrice, peu favorable à l'économie de marché et des infrastructures à bout de souffle (plus de 1 500 milliards de dollars seraient nécessaires pour améliorer au minimum les transports intérieurs).

Un mot pour terminer de deux puissances montantes : la Russie et le Brésil. Certes leur PIB restent faibles, en comparaison de la Chine ou des Etats-Unis, mais leur potentiel s'avère considérable, compte tenu de leur taille et des richesses naturelles qu'ils renferment, avec un bémol pour la Russie, en raison de sa démographie catastrophique et de sa faible densité (surtout en Sibérie), qui rend le développement de ses infrastructures très coûteux et peu rentable.

En conclusion, le PIB reste un critère de mesure économique<sup>(8)</sup> utile pour comparer les pays entre eux, que ce soit en monnaie courante ou en parité des pouvoirs d'achat, mais il est souhaitable de le compléter par des éléments porteurs d'avenir, tels que la démographie, le « soft power » ou l'existence de ressources naturelles abondantes.

Bernard Marois

<sup>(1)</sup> Les dépenses militaires US sont supérieures annuellement à la somme des dépenses militaires des 5 nations suivantes.

<sup>(2)</sup> Grâce à ces dispositions, les entreprises européennes ont dû verser environ 22 milliards de dollars d'amendes en 5 ans.

<sup>(3)</sup> A savoir : Baidu, Tencent et Alibaba, dans le numérique, qui viennent relayer d'autres très grandes entreprises appartenant à des secteurs traditionnels : CNOOC, Sinopec, Petrochina, ChemChina ou Huawei.

<sup>(4)</sup> Dans les secteurs suivants : aéronautique, nucléaire, TGV, satellites, énergie solaire et éolienne, etc.

<sup>(5)</sup> Dans un premier temps, il s'agit d'investissements d'un montant supérieur à 500 milliards de dollars.

<sup>(6)</sup> C'est le résultat, en grande partie, d'une politique de la concurrence très libérale, qui a freiné les fusions transfrontalières et a laissé les entreprises étrangères « faire leur marché ».

<sup>(7)</sup> C'est pourquoi l'endettement de l'Etat japonais (260 % du PIB) n'est pas si inquiétant.

<sup>(8)</sup> Nous n'aborderons pas dans cet édito les autres critères élaborés récemment, tels que le « Bonheur Intérieur Brut », ni ne discuterons l'existence de limites « techniques » au calcul du PIB. Cela fera l'objet d'un édito ultérieur.